



Bulletin CGT ST Crolles – Juin 2026

Tout va bien pour ST L'austérité pour les salarié-es

En un an, côté finance, le chiffre d'affaires trimestriel a augmenté de ~+20%, l'action ST de ~+170%. Côté activité, les commandes sont reparties à la hausse, ST a annoncé un partenariat important avec AWS (Amazon Web Services) dans la photonique et pourrait décider en fin d'année de poursuivre l'extension de C300, qui était en stand-by. Côté business, tout semble donc s'améliorer et nous pouvons nous en réjouir.

Mais alors, pourquoi sur le terrain on galère ? Pourquoi des collègues de toutes catégories sont en burn-out ? Pourquoi les départs ne sont toujours pas remplacés ? Pourquoi en quelques semaines, des incidents, dont une explosion, se multiplient à C200 (rappelons que Crolles est un site Seveso seuil haut) ?

Depuis l'annonce de la restructuration, la situation économique de ST s'est améliorée, mais pour les salarié-es, ce sont toujours des restrictions...

Imposer de basculer à C200 : NON ! C'est NON !

Nous avons de plus en plus de remontées de pressions que subissent des salarié-es de C200, ayant fait une mobilité vers C300 dans le cadre de la GEPP, pour revenir travailler sur C200, et ce malgré leur refus et leur souhait de ne pas adhérer au dispositif de 50/50 (50% C200, 50% C300). Encore une conséquence de l'austérité sur l'emploi.

La CGT conteste juridiquement le fait que des salarié-es soient prêtés à une autre entreprise ST sans avenant au contrat et sans accord du ou de la salarié-e. La direction se défend en disant qu'on est une UES.

Mais, si demain il y a un besoin au Mans, Rousset ou Tours, ils vont nous demander d'aller travailler là-bas ?

Nous allons consulter un juriste sur la question.

Les communications de la direction étaient claires, toutes les mesures sont sur la base du double volontariat.

ST doit respecter ce principe : quand c'est NON, c'est NON !

Négociation accord « autosoliste » : l'aide carburant doit augmenter

Face à la hausse des prix des carburants, le gouvernement a annoncé pour 2026 la possibilité pour les employeurs de verser une prime carburant, doublée jusqu'à 600 euros par salarié-e afin de couvrir tout ou partie des trajets domicile travail, cette prime étant intégralement défiscalisée et désocialisée.

Le MEDEF, syndicat des patrons dont ST est adhérente a été clair : « les entreprises qui le peuvent, le feront » a assuré vendredi 22 mai Charles ZNATY, Président du MEDEF Paris.

Alors que nous sommes en négociation pour un nouvel accord local, La CGT demande l'application de ce dispositif avec une prime autosoliste augmentée à 600 euros.

Pour rappel, à la suite de la baisse des abonnements SMMAG, ST a fait des économies sur leur prise en charge.

L'entreprise doit donc aussi améliorer ses dispositifs concernant les transports collectifs, le covoiturage, vélo....

Samsung : prime de 290 000€ en moyenne par salarié-e après la menace d'une grève générale

Les salarié-es syndiqué-es du géant sud-coréen des puces mémoires ont approuvé à 73% un accord prévoyant de colossales primes annuelles liées aux profits de l'intelligence artificielle.

Samsung Electronics et la confédération syndicale se sont entendus pour éviter une grève générale de 18 jours, en négociant un accord incluant un régime de primes pour les salarié-es de la division des semi-conducteurs.

Les bonus annuels prévus équivaldront à 10,5 % du bénéfice d'exploitation du département versés en actions, combiné à 1,5 % supplémentaire en espèces. Cette année 78 000 employés (sur 125 000 au total dans le pays) recevront environ 290 000€ en moyenne, sur la base d'un bénéfice d'exploitation attendu de 190 milliards d'euros. Les salaires seront eux augmentés en moyenne de 6,2%.

Une nouvelle démonstration de l'efficacité de l'action collective des salariés pour obtenir une part plus juste des richesses produites par leur travail

Bientôt les enveloppes d'augmentations de salaire

Ça y est dans quelques jours, nous allons savoir quelle sera notre augmentation de salaire pour cette année, qui s'appliquera sur la paye de juin avec rétroactivité en avril.

Pour rappel, après consultation des salariés, la CGT n'est pas signataire des accords NAO : le budget était bien insuffisant par rapport au travail fourni, par rapport au coût de la vie. Nous considérons également que ST pratique une distribution inégalitaire des profits que nous générons. Pour 2025 : JM CHERY a touché 6 128 885\$ de rémunération ainsi que 100 000 actions gratuites ; 326 M\$ de dividendes ont été distribués et 367 M\$ d'actions ont été rachetées ; 188 M\$ d'actions gratuites ont été distribués dans le monde, sachant qu'en France les non-cadres en sont exclus et que seuls 2763 cadres en ont bénéficié sans aucune transparence.

Si vous êtes satisfaits de votre augmentation, bonne nouvelle ! Si vous ne l'êtes pas, la CGT est prête à organiser un mouvement de grève. Tous ensemble !

La CGT fait annuler le report automatique des récupérations de jours fériés à 2027

La CGT ST Crolles a porté une réclamation collective auprès de la direction à la suite de l'annonce faite en CSE du 2 mars 2026, qui prévoyait le report des jours de récupération des jours fériés à 2027.

En effet, il s'agissait là d'un non-respect de l'accord collectif TTC (Temps de Travail Continu).

En réponse à notre réclamation, la direction a validé notre position : la prise des jours de récupération, comme tout repos, s'effectue sous réserve des contraintes opérationnelles et du respect des taux de présentisme définis par l'accord TTC ; il n'y aura aucun report systématique en 2027 de la pose des récupérations de jours fériés. N'hésitez pas à nous remonter toutes décisions contraires de votre management.

Invalidité de catégorie 1 : pourquoi la rente prévoyance AG2R a-t-elle baissée ?

Des salarié-es en invalidité de catégorie 1 ont récemment contacté la CGT : du jour au lendemain ils ont vu leur rente prévoyance AG2R baisser fortement (jusqu'à 600 euros).

Après investigation, il s'avère que des erreurs dans les déclarations de ressources ont été transmises par ST à AG2R. ST a finalement rectifié son erreur, les salarié-es doivent être régularisé-es, mais le mal est fait.

Si vous faites face au même problème, n'attendez pas, contactez-nous.

Déplacement hors travail habituel : faites-vous rembourser les trajets supplémentaires

Le saviez-vous ? Lorsque ST vous demande de venir sur site sur un jour non travaillé, vous devez vous faire rembourser les frais kilométriques supplémentaires. Pour cela, il vous faut faire un ordre de mission et fournir votre carte grise à votre assistant-e RH ou CCRH. Informez-nous si vous essuyez un refus de leur part.

Droit de réponse de la CGT à la CFDT

La CFDT a publié un tract il y a quelques semaines dézinguant la CGT, puis des mails ont également été envoyés à des collègues dans le même but. Nous ne comprenons pas ces attaques soudaines qui nuisent à l'image du syndicalisme en général. Dans son histoire, la CGT a toujours œuvré à l'unité syndicale car plus nombreux, nous sommes plus forts ! La CFDT se trompe d'adversaire, c'est bien dommage !

En Bref, le reste des actualités

Négociations ST France à venir : la direction ST France vient de convoquer des réunions pour deux nouvelles négociations : « La prime spéciale d'ancienneté » (médaille du travail) et « Compte Épargne Temps ». Pour faire simple, on peut s'inquiéter. Les managers ont déjà reçu les éléments de langage à transmettre à leurs équipes... Il va falloir être vigilant et se mobiliser si nécessaire.

Le gouvernement et les partis de droite s'attaquent une nouvelle fois à nos congés : après son échec à l'Assemblée nationale, le gouvernement Lecornu retente sa chance le 16 juin au Sénat pour que nous fassions travailler le 1^{er} mai. Parallèlement, un député des Républicains a déposé un projet de loi pour permettre de vendre sa CP5. Pour gagner plus, il faut augmenter les salaires : vendre nos CP5 c'est perdre un acquis social pour boucler les fins de mois, mais pas pour vivre mieux !! La santé, ce n'est pas travailler plus !!

Carcassonne : le nouveau maire RN veut déloger les syndicats de la Bourse du Travail : l'extrême droite prouve à nouveau qu'elle est le pire ennemi des travailleurs et travailleuses ! Signez la pétition :

<https://www.change.org/p/la-cgt-doit-rester-%C3%A0-la-bourse-du-travail-%C3%A0-carcassonne>